

Observatoire  
régional  
**TRANSMISSION  
INSTALLATION**

DONNÉES 2019



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE



# ÉDITO

Notre région Pays de la Loire possède historiquement une grande diversité de productions agricoles. L'avenir de cette diversité repose aujourd'hui sur les exploitants qui transmettront demain leur entreprise et sur les porteurs de projets qui, nombreux, manifestent leur volonté de créer ou reprendre une entreprise agricole.

En Pays de la Loire, les porteurs de projets que nous accueillons au Point Accueil Installation (PAI) présentent des profils variés et des projets très diversifiés, tant dans les productions, les systèmes de production que dans les modes de commercialisation. Tout au long de leur accompagnement, via le dispositif installation soutenu par l'Etat et la Région, ces porteurs de projets se rencontrent et échangent, toutes productions et systèmes confondus. La forte activité du PAI connue en 2017 et 2018 se ressent en 2019 dans la suite du dispositif : le nombre de PPP agréé reste supérieur à 700 pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le nombre de participants au stage 21 heures d'installation progresse. Au total, 555 installations aidées se sont concrétisées.

En parallèle, d'ici 2023 le nombre de départ d'exploitants s'élèvera à 2 000 par an en Pays de la Loire. En 2019, en partenariat étroit avec les collectivités locales (EPC), 13 territoires ont bénéficié d'une action de repérage permettant d'identifier, d'informer les futurs cédants potentiels et d'appréhender des scénarios de transmission des exploitations concernées. 1 600 futurs cédants ont ainsi été recensés. Pour seulement 40 % d'entre eux, une transmission de l'entreprise passant par une installation est le scénario privilégié. Aussi l'accompagnement des cédants s'avère crucial pour assurer le renouvellement des générations.

Cet observatoire Installation Transmission a pour objectif d'identifier et d'illustrer les profils et projets de ceux qui souhaitent céder leur entreprise ou à l'inverse s'installer en tant que chef d'exploitation, les aspirations des uns et des autres pouvant être différentes. La volonté de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire est d'accompagner celles et ceux qui participent à la richesse agricole de notre région.



**Olivier TRAINEAU,**

élu professionnel en charge du Comité d'Orientation Transmission Installation Régional des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

## SOMMAIRE

### TRANSMISSION

- 4 Les cessations d'activité
- 6 Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8 L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11 Les stages de parrainage

### INSTALLATION

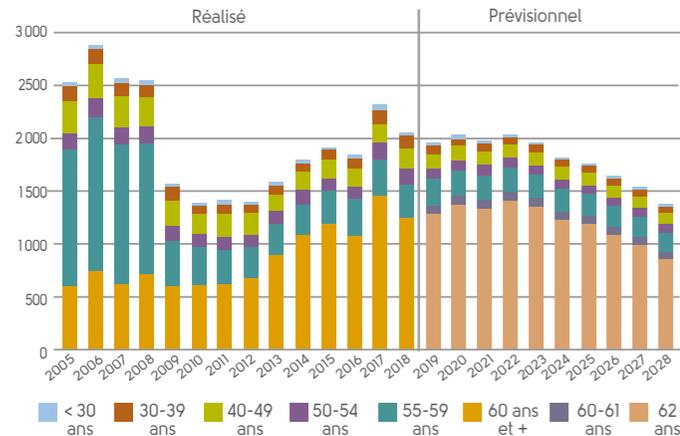
- 14 L'activité du Point Accueil Installation
- 19 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 21 Les installations aidées
- 26 Témoignages

# TRANSMISSION

- 4 Les cessations d'activité
- 6 Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8 L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11 Les stages de parrainage

# LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cessations d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire

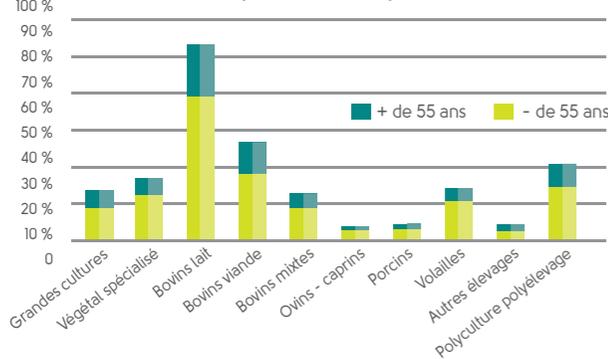


PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Après un nombre de départs anticipés important en 2017, l'année 2018 confirme une stabilisation du nombre de cessations d'activité agricole aux alentours de 2 000 départs annuels puis un recul progressif inférieur à 1 500 départs en 2028.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge selon l'orientation de production en Pays de la Loire en 2018



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

29 % des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en Pays de la Loire. Toutes les productions sont concernées, les futurs cédants sont principalement les éleveurs.

## Renouvellement des générations Préparer l'avenir de l'agriculture à l'échelle d'un territoire

M. Edouard DE LA BASSETIÈRE, président du Syndicat mixte Vendée Cœur Océan regroupant les Communautés de communes du Pays des Achardeux et Vendée Grand Littoral.



Des opérations de repérage ont été réalisées sur les deux communautés de communes en 2018 et 2019, qu'en retirez-vous ?

Cette étude nous indique que près d'une exploitation sur 2 a au moins un agriculteur ayant plus de 55 ans. Avec plus de 140 exploitants de plus de 55 ans, l'impact sur le territoire n'est pas négligeable. Dans notre secteur, l'élevage disparaît au profit de l'agrandissement de surfaces cultivées en céréales. La disparition de prairies a des conséquences sur le paysage, la transformation des anciennes habitations dans les sièges d'exploitations entraînent parfois de nouveaux conflits entre les agriculteurs et les autres habitants. Même dans les communes rurales, les maires sont confrontés à ces problématiques. Le nombre d'agriculteurs étant plus faible, l'incompréhension entre le monde agricole et les autres s'accroît. L'accompagnement des cédants pour la recherche de repreneur est donc capital !

### Comment agir à l'échelle des territoires ?

Le rôle des élus c'est d'être acteur sur le territoire. Dès 2014, le Pays « Vendée Cœur Océan » a engagé des actions autour de l'alimentation et des produits locaux. Accompagnés par la Chambre d'agriculture, nous avons fait un état des lieux des besoins et de l'offre pour chaque cuisine que nous avons en gestion sur notre territoire. Le constat a fait apparaître des besoins et des possibilités d'y incorporer plus de produits locaux sans impacter de façon importante le prix. L'idée est de pouvoir bénéficier de l'approvisionnement local, que les exploitants cédants puissent être remplacés et que les nouveaux exploitants puissent en vivre. Par exemple, il y a une demande en produits maraichers qui permet à des porteurs de projet de se lancer pour approvisionner ce marché.

### Comment faciliter l'installation de porteurs de projet ?

Notre volonté est de pouvoir accueillir de façon durable de nouveaux producteurs dans notre secteur afin qu'ils puissent approvisionner les restaurants des EHPAD et les cantines scolaires. Pour cela, nous devons franchir un cap afin de pouvoir accompagner l'installation sur de multiples productions sur le territoire en les mettant en contact avec des cédants et des propriétaires et s'il le faut réserver des terres pour eux. La prise de conscience des citoyens à la recherche d'une alimentation de proximité nous incite à poursuivre notre démarche. Nous avons des opportunités qu'il nous faut saisir pour développer l'approvisionnement local et maintenir le dynamisme agricole de nos territoires par le renouvellement des générations.

## Actions de repérage des futurs cédants conduites au sein des territoires des Pays de la Loire depuis 2016

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles à un horizon de 5 à 10 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire étudié à moyen et long terme et les différents scénarios possibles en matière de transmission des entreprises agricoles (installation probable, installation souhaitable, continuation par associé, agrandissement...). A l'issue de cette analyse, un plan d'actions pourra être engagé pour favoriser la transmission-installation.

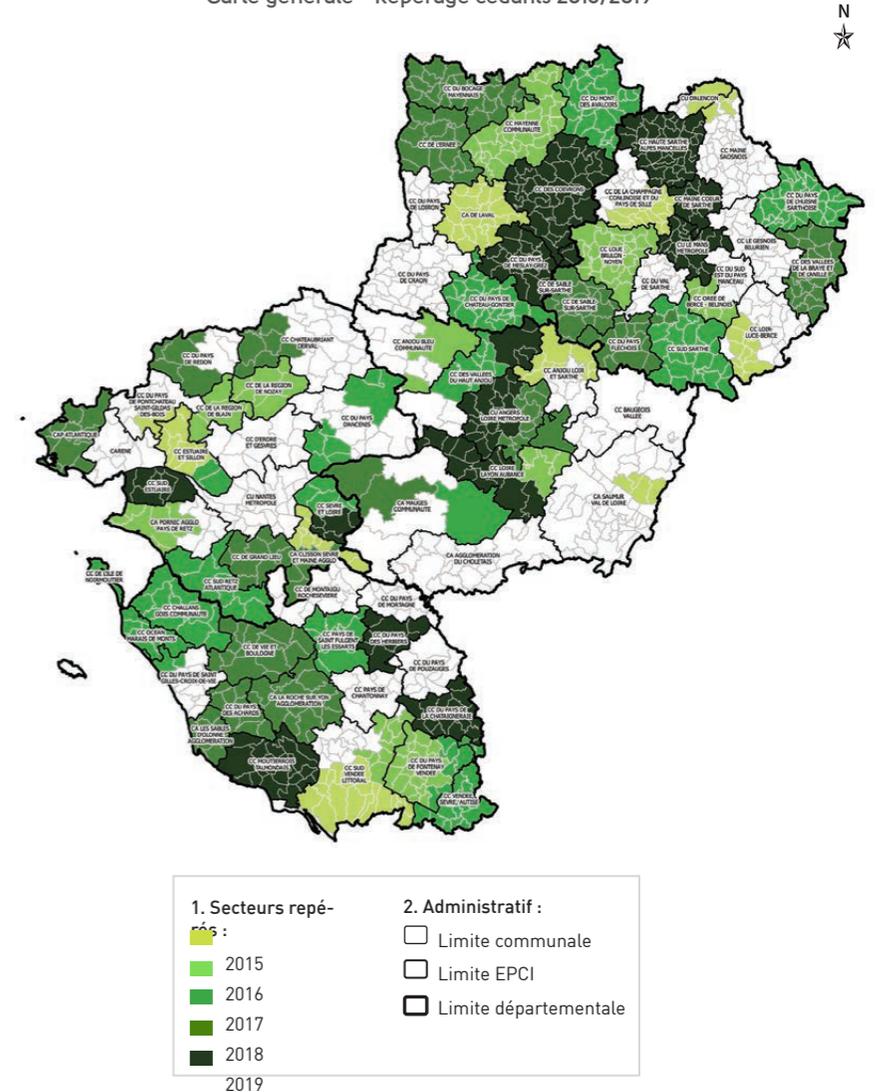
### Repérages des exploitants de plus de 55 ans sur 13 communautés de communes des Pays de la Loire en 2019

Quel scénario est envisagé pour la succession des 1 600 futurs cédants recensés ?

Installation probable	20 %
Installation souhaitable	20 %
En réflexion	23 %
Continuation par associé	23 %
Agrandissement	10 %
Autres destinations	5 %

Dans 40 % des situations de cessation d'activité, l'installation d'un repreneur est possible, voire déjà engagée. En revanche dans 38 % des situations, le renouvellement de l'exploitant et le plus souvent de l'associé sortant n'est pas envisagé. Dans 23 % des cas, la réflexion en cours doit être anticipée, d'où la nécessité d'informer les cédants car les opportunités de projet de reprise ne sont pas toujours connues. Là où l'installation est souhaitable, un accompagnement vers une recherche de repreneur ou d'associé sera à proposer. Le repérage permettra de mieux cibler ces exploitants.

Carte générale - Repérage cédants 2015/2019



Source : Extrait BD TOPO©2017©IGN PARIS, Données Direction Entreprise, Service Installation Transmission - AB - Conseil entreprise spécialisé CAPDL - Réalisation : SIG/CAPDL - Novembre 2019

# IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission.

La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission permet aux chefs d'entreprises futurs cédants de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre pour envisager une transmission. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, envisager différents scénarios de transmission et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux...), autant de paramètres indispensables qui faciliteront la future transmission.

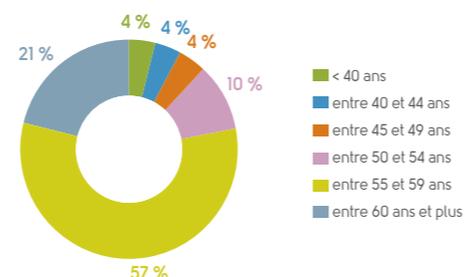
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de cédants rencontrés (Point Accueil Transmission)	71	156	83	73	121	505
Nombre d'inscriptions RDI suite à des RDV PAT	23	39	23	25	67	177

## Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

### Leurs profils

Les futurs cédants rencontrés au Point Accueil Transmission sont majoritairement des hommes (84 %). L'âge moyen au jour du rendez-vous est de 56 ans, toutefois le PAT ne s'adresse pas uniquement à des exploitants envisageant la transmission de leur entreprise dans le cadre d'un futur départ à la retraite. En 2019, 12 % des cédants rencontrés au PAT avaient moins de 50 ans.

Répartition des futurs cédants au PAT en fonction de l'âge  
Données 2019



### Leurs entreprises

64 % des cédants rencontrés au PAT exercent leur activité dans le cadre d'une société agricole.

Répartition des formes juridiques des exploitations à transmettre  
Données PAT 2019



### Quelle transmission envisagent-ils ?

82 % d'entre-eux n'ont pas de repreneur identifié au jour du rendez-vous PAT. Dans 80 % des situations la cessation pourrait conduire à une recherche de repreneur(s) et dans 20 % à une recherche d'associé(s).

## Préparer son projet de transmission

Les départements des Pays de la Loire proposent différentes formations pour préparer sa transmission en échangeant avec d'autres exploitants. Ces formations sont soit globales sur 3 à 4 jours permettant de bâtir le projet de transmission en collectifs, soit plus courtes avec des thèmes précis.



### Josette et Pascal, agriculteurs, futurs cédants.

« Préparer notre retraite, nous y pensions, et les différents entretiens que nous avons eus en fin d'année avec un conseiller transmission de la Chambre d'agriculture nous ont fait passer à une phase active. Il nous a présenté les différents outils d'aide et nous avons décidé, afin de réussir notre transmission, de commencer par faire la formation -Préparer sa retraite-. Nous voulons que notre cessation d'activités s'articule bien avec l'installation d'un jeune repreneur car nous souhaitons voir l'exploitation poursuivre ses activités de manière autonome ».

D'une durée de 3 jours répartie sur 3 semaines différentes, elle permet de s'insérer aux travaux de l'exploitation. La première journée a été consacrée aux questions sociales, juridiques et fiscales. La seconde animée par un psychologue nous a amené à réfléchir sur les nouvelles activités qu'occasionne ce changement de vie. Le dernier jour a permis d'analyser en détail les méthodes de calcul du prix de la cession, d'avoir une approche du financement. Enfin, un couple en retraite depuis 2 ans, est venu présenter son vécu de transmission en évoquant sans détours, les périodes de doutes et de certitudes et dire toute la fierté qu'ils ont de voir un jeune couple à l'œuvre sur "leur exploitation".

Avec la complicité des intervenants, « Il a été très facile d'échanger avec les autres agriculteurs. Chacun a pu présenter sa situation, poser ses questions, émettre ses craintes, se rassurer à travers les réponses variées en fonction des sujets abordés ».

« Nous conseillons à tous futurs cédants de bénéficier de cette formation ».

## Proposer aux futurs cédants d'anticiper

De nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite n'ont pas de successeur(s) assuré(s). Parallèlement les porteurs de projet, dont une proportion croissante n'est pas issue du milieu agricole, rencontrent des difficultés à trouver une exploitation. Afin de répondre à ces problématiques, les Chambres d'agriculture ont mis en place des outils d'accompagnement dédiés à la transmission-installation, en particulier le Répertoire Départ Installation (RDI).



698 offres de transmission ont été mises en ligne en 2019 sur le site [repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com) pour les Pays de la Loire.

Leur durée de présence sur le site varie de quelques semaines à plusieurs mois. Ces offres ont totalisé 400 206 vues soit 14 % des consultations totales du site.

	44	49	53	72	85	PDL	National
Offres présentes courant 2019	194	166	80	75	183	698	5 444
Nombre de consultation	104 252	85 220	54 793	52 651	103 090	400 206	2 848 950
Consultations moyenne par offre	538	513	685	702	563	573	523

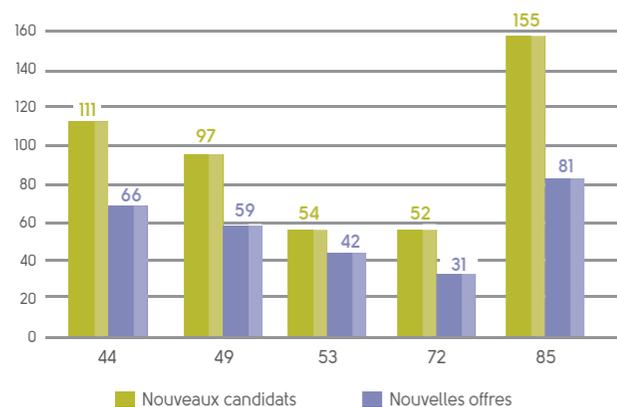
Le nombre de consultations d'offres d'exploitations sur le site est en hausse de 8 % sur 2019 et le nombre de demandes d'informations complémentaires suite à consultation est en hausse de 17 %.

# L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

## Les Pays de la Loire, région attrayante pour les projets d'installation

	2016	2017	2018	2019	Stock 31/12/2019
Nouvelles offres RDI Recherche Repreneur et/ou associés	287	287	277	279	528
Candidats RDI	376	521	490	469	867

## Nouveaux candidats et nouvelles offres



469 porteurs de projets se sont inscrits au RDI en 2019. En parallèle 279 nouvelles offres d'exploitations ont été enregistrées (30 % en recherche d'associé et 70 % en reprise d'exploitation au niveau régional).

## Une transmission-installation via le RDI

Isabelle est originaire de la région Normandie. Elle a obtenu un Brevet Professionnel Fleur, un Bac Pro Horticole, puis un BTS Productions Végétales.



Suite à sa formation, elle a été 6 mois salariée à Perpignan, puis chez Agrial. Après une formation en mécanique au CNPH de La Ménitrie, elle a effectué un stage chez un viticulteur, qui l'a conduite à s'interroger sur la possibilité de s'installer dans cette production.

Suite à son inscription au RDI, elle a été mise en relation avec un exploitant, cherchant un repreneur pour ses 18 ha de vigne, ainsi qu'une cinquantaine d'hectares de grandes cultures.

Après une première journée en compagnie du cédant sur l'exploitation, pendant les vendanges, ce dernier l'a recontactée pour lui proposer un emploi de saisonnière. Cette expérience s'est par la suite transformée en CDI.

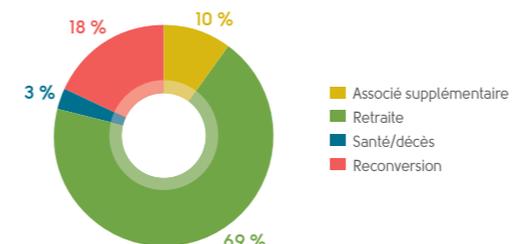
Isabelle est demeurée salariée 12 mois sur l'exploitation avant son installation : « ce qui m'a permis de bien la connaître avant de m'installer à mon compte 1 an après la fin de mon contrat ».

« Aujourd'hui, je dirige seule l'exploitation avec l'embauche de saisonniers ».

## Les réalisations via le RDI

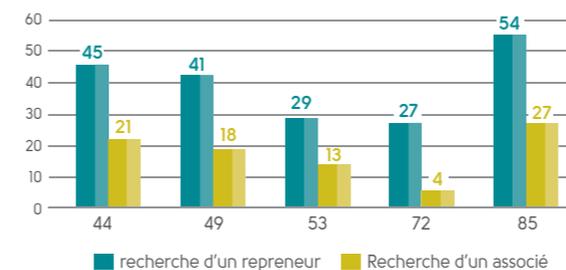
	44	49	53	72	85	PDL
Premières installations aidées (individuelles et sociétaires confondues)	55	43	34	22	49	203
Premières installations non aidées (individuelles et sociétaires confondues)	11	14	7	1	1	34
Réinstallation	-	1	4	-	-	5
Total	66	58	45	23	50	242

## Nouvelles offres d'exploitation : les motifs d'inscription au RDI



279 nouvelles exploitations ont sollicité le Répertoire Départ Installation en Pays de la Loire en 2019, principalement en vue de la retraite mais également pour des reconversions (en légère augmentation) ou des recherches d'associés supplémentaires.

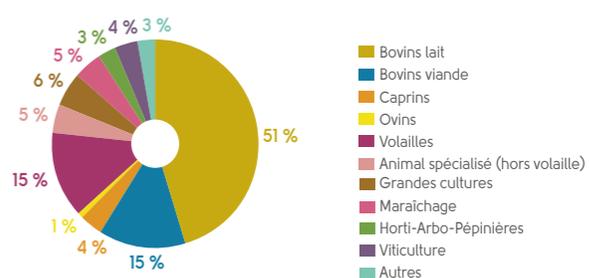
## Nouvelles offres d'exploitations : les profils recherchés



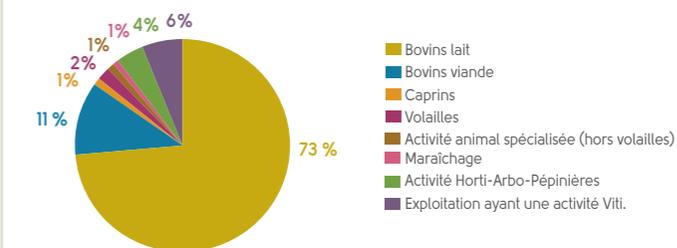
Les exploitations en recherche d'un repreneur sont majoritaires et diversifiées tant au niveau des productions que de la taille des structures. Certaines sont importantes notamment si l'exploitation regroupait plusieurs exploitants qui partent en même temps. Les structures plus restreintes sont également les bienvenues car les profils des candidats sont divers et nous accueillons chaque année de nouveaux porteurs de projet.

83 nouvelles offres d'association ont été enregistrées au RDI en 2019. La réflexion stratégique sur ces exploitations est essentielle et doit être anticipée pour accueillir dans de bonnes conditions un futur associé. La formation des exploitants en vue de la mise en avant de leur offre et de la préparation à l'association est encouragée pour être plus en phase avec les attentes des candidats.

## Productions principales des exploitations à la recherche d'un repreneur



## Production principale des exploitations à la recherche d'un associé



On constate une augmentation du nombre d'offres en production laitière en 2019.

## Nouvelles offres RDI en bio

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	4	5	5	4	2	20
Association	1	3	1	1	2	8

## Les candidats RDI

Nouveaux candidats	469
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2019	867

Le nombre de candidats reste stable en 2019. Nous sommes constamment en recherche de candidats susceptibles de s'intéresser à certaines offres disponibles.

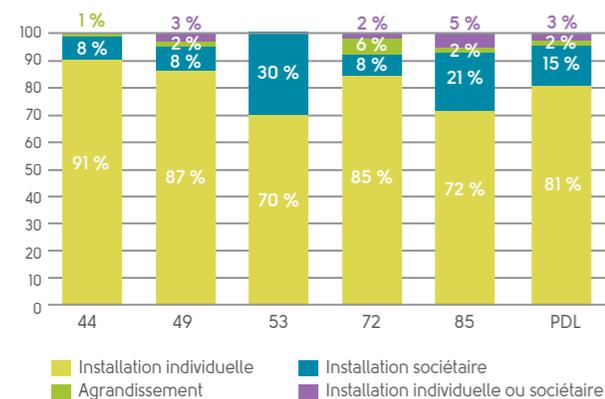
La région Pays de la Loire est attrayante, un tiers des candidats recherche une exploitation en dehors de leur département d'origine.

75 % des candidats ont une formation agricole et souvent de l'expérience, néanmoins certaines offres attirent des candidats novices qui peuvent à partir de ces opportunités développer un projet individuel ou sociétaire et acquérir des compétences progressivement, en fonction de leur projet.

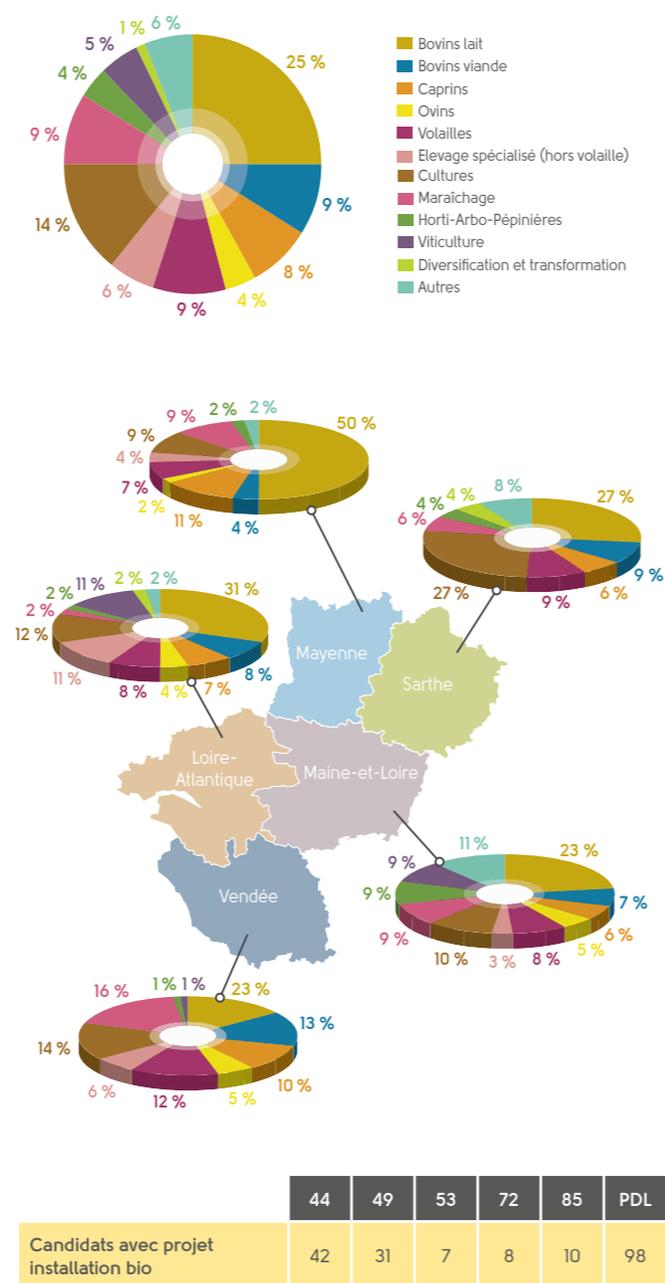
## Profil des nouveaux candidats

	2017	2018	2019
Âge moyen	31 ans	32 ans	34 ans
Femme	22 %	18 %	19 %
Parents non agriculteurs	55 %	56 %	59 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	36 %	43 %	36 %

## Objet de la recherche



## Production recherchée



## LES STAGES DE PARRAINAGE

Depuis 2018, le développement du nombre de stages de parrainage est principalement lié à l'ouverture régionale au cadre familial (34 %) et jusqu'à 45 ans. Ces périodes d'essais et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer "in situ" son projet d'installation. Réalisés à 79 % dans des structures sociétaires, les stages de parrainage permettent d'offrir une période à l'ensemble des futurs associés pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines.

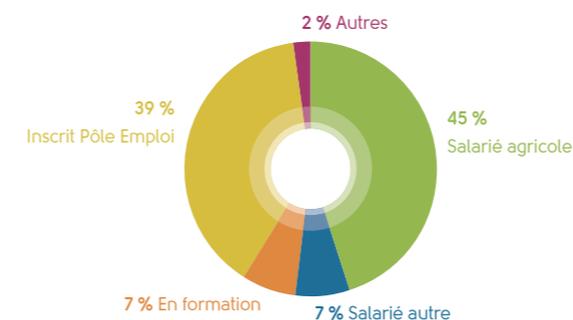
## Un nombre de stages de parrainage en augmentation

Pays de la Loire	2017	2018	2019
Nombre de SPAR démarrés	129	204	190

## Profil des stagiaires

Pays de la Loire	2017	2018	2019
Parents non agriculteurs	57 %	44 %	45 %
Formation BTS et +	43 %	39 %	40 %

## Situation du porteur de projet avant l'entrée en SPAR



## 21 % des installations aidées font suite à un stage de parrainage

Pays de la Loire	2017	2018	2019
Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR	84	129	151

## Le stage de parrainage : « indispensable dans la transmission de l'exploitation »

Julien et Frédéric sont installés au sein de l'EARL CŒUR DE LEGUMES depuis janvier 2020, sur une exploitation maraîchère biologique. Les futurs associés ont choisi de préparer leur installation avec un stage de parrainage de 7 mois, rémunéré par Pôle Emploi. Ce stage a permis aux cédants de transmettre toute la partie technique de production. Ainsi Julien et Frédéric ont pu élaborer des fiches culturales pour préparer l'installation. Pendant deux mois, les futurs producteurs se sont présentés auprès des clients des deux marchés hebdomadaires. Une étape très importante pour les cédants qui avaient construit ce portefeuille clients depuis 20 ans. Encore aujourd'hui, cédants et repreneurs se téléphonent tous les 15 jours pour faire un point sur l'activité de l'exploitation.



Dans le cadre de leur stage de parrainage, Frédéric et Julien ont pu bénéficier de l'accompagnement d'une consultante en "relations humaines" pour bâtir leur future association et valider leur projet.

# CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



## POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informer
- Orienter



## PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



## RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, audits, Plan d'action transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating<sup>o</sup> et apéro dating



## REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

# CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

## POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informer
- Orienter



[www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr)

# INSTALLATION

14 L'activité du Point Accueil Installation

19 L'accompagnement à l'installation : le PPP

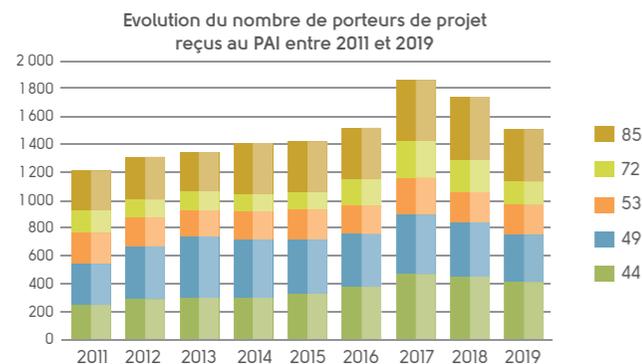
21 Les installations aidées

26 Témoignages

# L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnelle. Dans l'analyse qui suit, on appellera "porteur de projet" toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

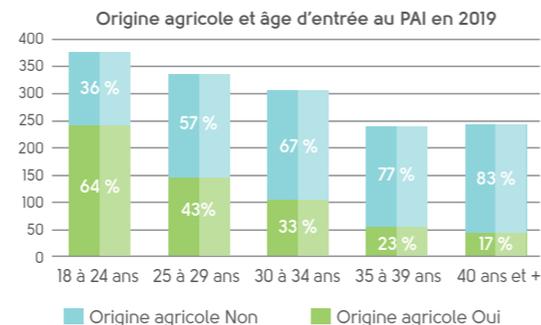
1 506 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2019. Après une forte hausse en 2017 et 2018, le nombre de rendez-vous PAI retrouve un volume semblable à 2016. Cette diminution du nombre de porteurs de projet concerne tous les profils, qu'ils soient ou non issus du milieu agricole.



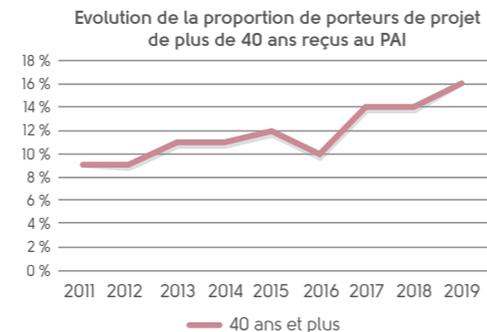
## Profil des porteurs de projet

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2018	412	339	212	168	375	1 506
% souhaitant solliciter les aides	72 %	59 %	79 %	72 %	48 %	65 %
% ayant plus de 40 ans	14 %	16 %	10 %	16 %	22 %	16 %
% de femmes	37 %	35 %	25 %	29 %	29 %	32 %
% ayant la capacité professionnelle agricole	52 %	66 %	70 %	54 %	47 %	57 %
% origine non agricole	68 %	56 %	50 %	57 %	65 %	61 %
% exploitation connue	56 %	56 %	77 %	69 %	55 %	60 %

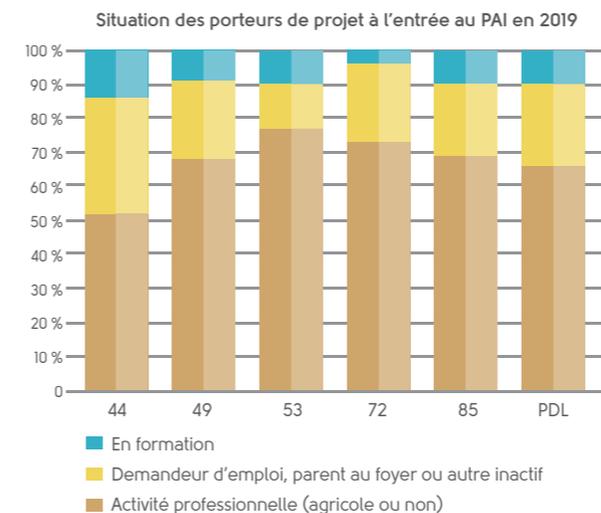
65 % des porteurs de projet de moins de 40 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI. Les autres porteurs de projet s'interrogent sur l'opportunité de reprendre un parcours de formation qui leur permettrait d'obtenir la capacité agricole et donc de solliciter les aides. La part des candidats d'origine non agricole reste stable cette année à 61 % par rapport à l'an dernier. Au-delà de 30 ans la majorité des candidats n'est pas originaire du milieu agricole. Il s'agit le plus souvent d'un souhait de reconversion professionnelle.



Le PAI reçoit et accompagne de plus en plus de porteurs de projet de plus de 40 ans en réflexion sur leur projet professionnel.



La situation professionnelle des porteurs de projet évolue peu avec toujours 2/3 d'entre eux en activité. La part des demandeurs d'emploi est plus forte dans les départements de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée, là où les porteurs de projet sont aussi plus nombreux à venir au PAI.



57 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle (stable). Si la majorité des porteurs de projet âgés de 18 à 35 ans bénéficie de cette capacité, la tendance s'inverse à partir de 35 ans.

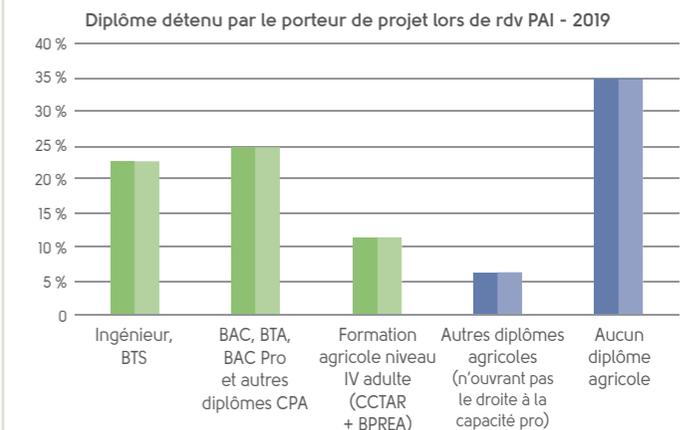
## ZOOM porteur de projet

**Pascal 50 ans, reconversion professionnelle, projet en maraîchage bio**

« Après 30 années de travail hors de l'agriculture, j'ai entrepris une reconversion professionnelle. Pour cela j'ai suivi une formation BPA et j'ai aussi effectué plusieurs stages dans des exploitations en maraîchage BIO. J'ai le projet de m'installer en associé supplémentaire dans un GAEC avec des tiers, au final il y aura 3 associés sur une surface de 28 ha, la production est vendue à des grossistes, des magasins Biocoop, des AMAP, et de la vente directe. Je souhaite m'installer au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ».

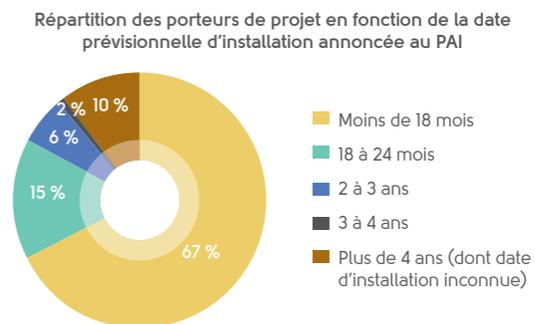
## 2/3 des porteurs de projet ont une formation agricole

43 % des porteurs de projet ne possèdent pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Ce chiffre est en augmentation depuis 2015 puisqu'ils représentaient alors 37 % des porteurs de projets reçus. Les conseillers PAI constatent ainsi l'augmentation des projets de reconversion professionnelle. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

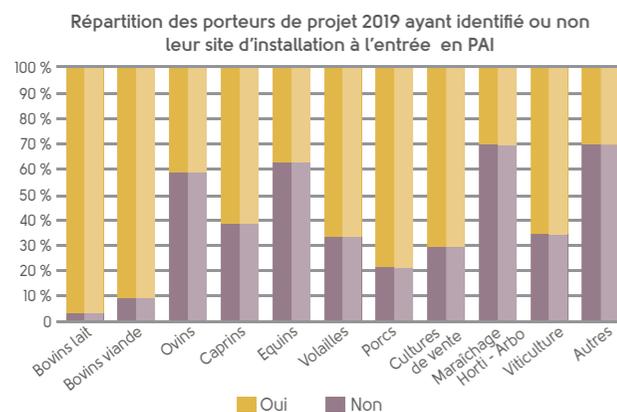
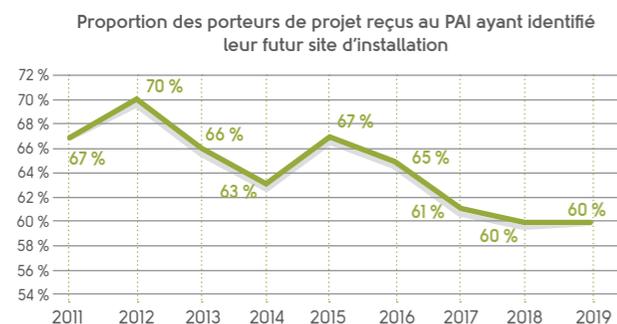


## De l'idée à la concrétisation du projet

67 % des porteurs de projet prévoient de s'installer dans les 18 mois suivant leur rendez-vous au PAI. La grande majorité de ces profils a déjà un site d'installation identifié et possède la capacité professionnelle. Pour les autres, la formation et la recherche de site conditionneront l'échéance d'installation.



La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer a diminué depuis 2015.



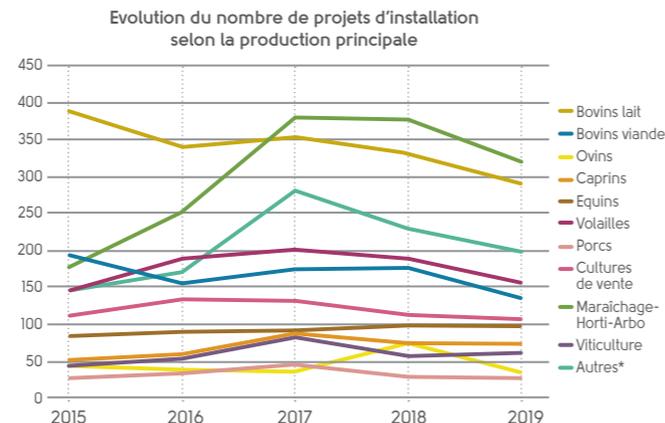
En fonction de la production envisagée, on constate des différences importantes entre les porteurs de projet face à la recherche de site d'exploitation. Lors de leur rendez-vous PAI, les futurs installés en bovin lait et viande connaissent pour la plupart leur site d'installation. Les projets caprins, volailles, porcs, grandes cultures ou viticulture ont majoritairement un site d'installation identifié au PAI. En revanche, les projets en végétal spécialisé, les autres productions\* sont majoritairement à la recherche de foncier.

\* voir focus "autres productions".

### ZOOM porteur de projet

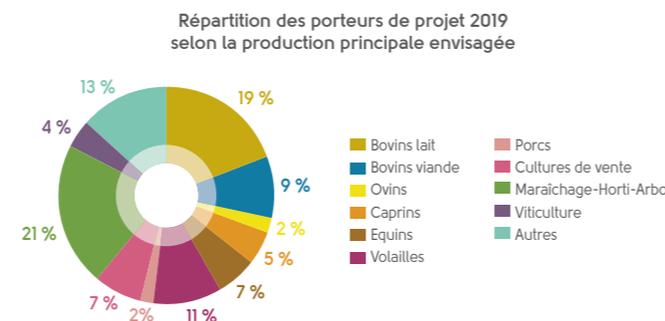
#### Florian, projet d'installation caprine

Suite à un parcours de formation agricole (Bac Pro, BTS ACSE, Certificat de Spécialisation), 6 ans de salariat agricole au service de remplacement, et une année dans une exploitation agricole Florian, 26 ans, prévoit de s'installer. Après un premier projet d'association avec ses parents en bovins lait et viande, il a découvert la production caprine. « Je me suis projeté vers la création d'un atelier de 250 chèvres. Je pense que cette filière est actuellement porteuse pour assurer le renouvellement des générations de producteurs. Ce choix est partagé par ma compagne qui pourra m'apporter son soutien en période de pointe. Mon installation est basée sur 49 ha et la livraison de 237 000 litres à la laiterie AGRIAL. La période la plus compliquée pour moi sera la mise en place de mon système sur environ deux ans, en commençant par la construction de la chèvrerie, puis l'achat des chevrettes et enfin le démarrage de la production de lait. Je suis aussi rassuré de bénéficier de l'appui de mes parents agriculteurs, exploitants à proximité et qui me mettent à disposition leur parc matériel ».



Le fléchissement du nombre de porteurs de projet reçus au PAI en 2019 concerne quasiment l'ensemble des productions envisagées.

### Diversité des projets d'installation : évolution des souhaits de production

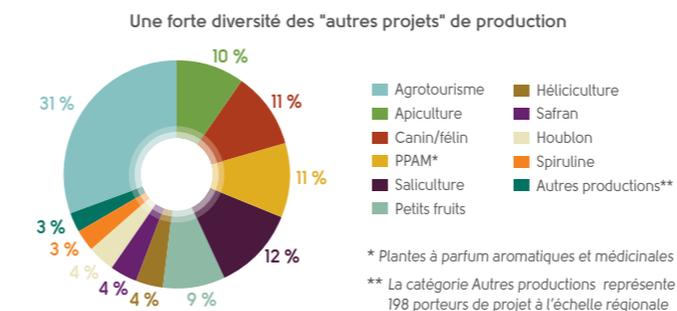


La diversité des projets agricoles en Pays de la Loire est à l'image de celle de l'agriculture ligérienne. Malgré le fléchissement évoqué précédemment, le nombre de porteurs de projet désirant s'installer en filière élevage reste important (vache laitière : 330 ; aviculture : 189 ; viande bovine : 177).

### Au PAI, 13 % des projets d'installation concernent des productions moins fréquentes

#### Profil de ces porteurs de projet

- 30 % ont plus de 40 ans
- 42 % sont des femmes
- 83 % sont d'origine non agricole
- 28 % possèdent la capacité professionnelle
- 31 % connaissent leur site d'installation



\* Plantes à parfum aromatiques et médicinales  
\*\* La catégorie Autres productions représente 198 porteurs de projet à l'échelle régionale

- 41 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en AB,
- 76 % en circuits courts,
- 36 % avec une activité de transformation.

Entre 2017 et 2019, 687 porteurs de projet "déclarant un autre projet de production" ont été reçus, pour plus de 50 productions différentes. Dans cette catégorie, les élevages canins et félins, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales, l'apiculture, la saliculture et l'agrotourisme sont les activités les plus représentées parmi les projets. Dans les "autres productions" on retrouvera des productions telles que les insectes, les alpagas, les champignons, le gibier... qui ne représentent chacune que 1 à 2 porteurs de projet au niveau régional.

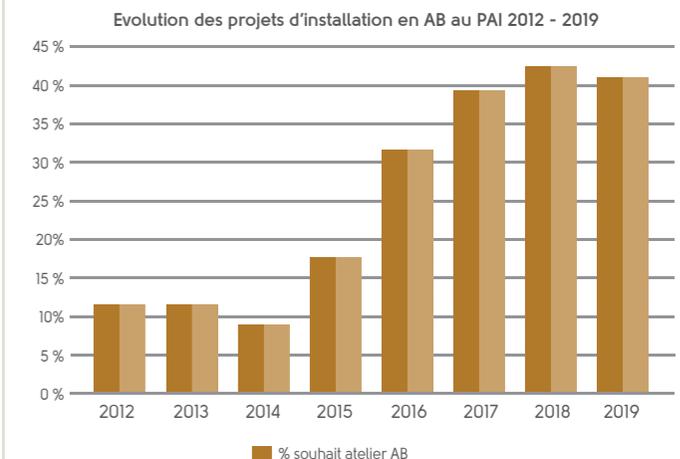
### ZOOM porteur de projet

#### Laura, projet d'installation en agriculture urbaine

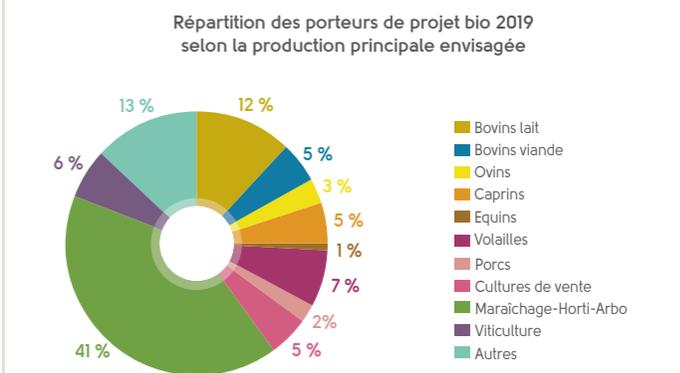
« Je m'installe en janvier 2021 à Nantes sur des terres qui ont fait l'objet d'un défrichage pour permettre la création de projets agricoles sur Nantes. Pour cela j'ai répondu à un appel d'offre de Nantes Métropole qui a validé mon projet en coordination avec différents acteurs agricoles dont la Chambre d'agriculture. Après une reconversion, une période de salariat et 2 années de préparation au projet, je m'installe en maraîchage bio vente directe, légumes, plantes aromatiques et transformation. Mon projet a pour objectif de s'inscrire dans une dynamique de quartier en lien avec les habitants, notamment via une future cueillette libre de fraises et la vente à la ferme.. Et une envie de discuter des questions d'alimentation, des pratiques agricoles et des questions environnementales. Je serai en interaction avec 3 autres nouveaux installés : échange de matériel, complémentarité de vente de produits, actions communes... ».

### Des projets d'installation en Agriculture Biologique toujours présents au PAI

En 2014, seulement 10 % des projets s'inscrivaient dans une démarche de conduite biologique, aujourd'hui la proportion s'élève à plus de 40 % pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.



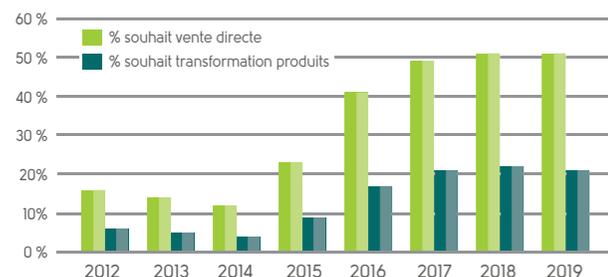
Parmi ces projets, le maraîchage est la production majoritairement envisagée. Il s'agit souvent de la création d'une nouvelle activité. La répartition des autres productions est alignée sur les souhaits de production principale exprimés par l'ensemble des candidats. Ces projets reposent le plus souvent sur une conversion à l'agriculture biologique de la ferme reprise. Plus que pour l'ensemble des porteurs de projet à l'installation, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (80 %) et après transformation (37 %) pour les projets en bio.



## Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

51 % des porteurs de projet expriment le souhait de commercialiser leur production en circuit court : vente à la ferme, par l'intermédiaire d'associations de producteurs ou de consommateurs, sur les marchés ou auprès de distributeurs. 22 % indiquent un projet de transformation des produits. Les projets de valorisation en circuit court ont fortement augmenté depuis 2015, suivant la demande des consommateurs, leur proportion se stabilise depuis 2017.

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2019



## Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

32 % des porteurs de projet reçus au PAI en 2019 sont des femmes. Depuis 2011, la proportion de femmes reçues au PAI dans le cadre d'un projet d'installation varie peu : entre 27 et 32 % des porteurs de projets reçus. En 2019, elles étaient 481 (soit 32 %).

### Profil des femmes reçues au PAI en 2019

- 19 % ont plus de 40 ans, 34 ans de moyenne d'âge,
- 74 % sont d'origine non agricole,
- 45 % possèdent la capacité professionnelle,
- 47 % connaissent leur site d'installation,
- 84 % des femmes de moins de 40 ans envisagent de demander les aides à l'installation.

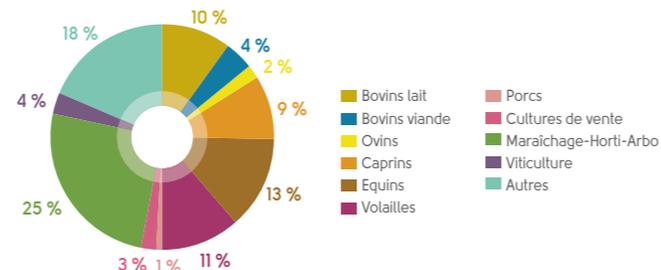
### ZOOM porteur de projet

#### Anais, projet d'installation en grandes cultures et végétal spécialisé

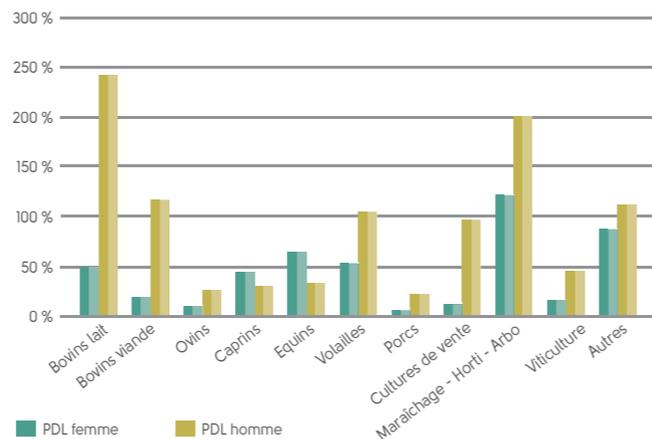
« Suite à l'obtention de mon diplôme d'Ingénieur Agricole à l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, j'ai travaillé 3 années au sein de la coopérative Agril en tant qu'ingénieur en production végétale sur différentes missions : animatrice de réseaux d'agriculteurs, responsable des expérimentations en légumes. En début d'année 2019, j'entreprends un projet d'installation sur la commune de La Bohalle en production de céréales, semences et légumes de plein champ. Je reprends 80 ha de terres à un tiers. La vente de mes productions se fera auprès des coopératives Fleuron d'Anjou, Terrena et Coopérative de Producteurs de Semences de Chanvre Industriel. Je serai en interaction avec mon père et mon frère qui sont installés sur des exploitations voisines. C'est très rassurant pour la réassurance technique et l'entraide. J'ai réalisé le parcours PPP avec la Chambre d'agriculture avant de m'installer au 1<sup>er</sup> Novembre 2019. Cette installation en productions végétales a toujours été un objectif, j'en suis fière aujourd'hui. »

## Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2019 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2019



Les projets d'installation dans certaines productions comme les équins et les caprins sont majoritairement portés par des femmes dans notre région.

## L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION : le PPP

Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'Etat, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquiescer ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Ces derniers, d'une durée minimale de 21 heures, sont complétés, en Pays de Loire, par des modules de formation adaptés au profil de chaque porteur de projet.

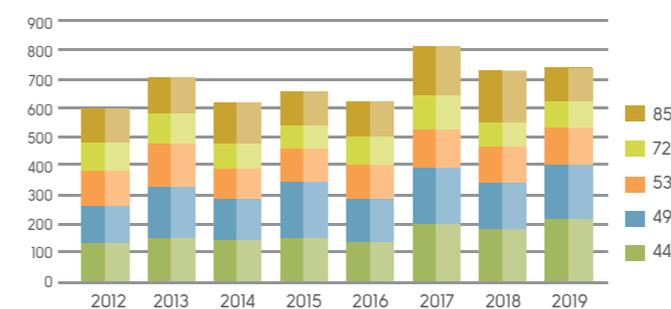
Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un Conseiller projet et un Conseiller compétences.

## Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	231	192	129	102	127	778
Nombre de PPP agréés	218	188	126	91	116	739
Nombre de PPP validés	159	139	98	80	119	595

778 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2019 contre 760 en 2018 et 843 en 2017. On constate là encore une hausse du nombre de rendez-vous depuis 2015 (658 rendez-vous PPP). Cette tendance fait écho à la hausse de rendez-vous PAI constatée en 2017 et 2018.

Evolution du nombre de PPP agréés entre 2012 et 2019

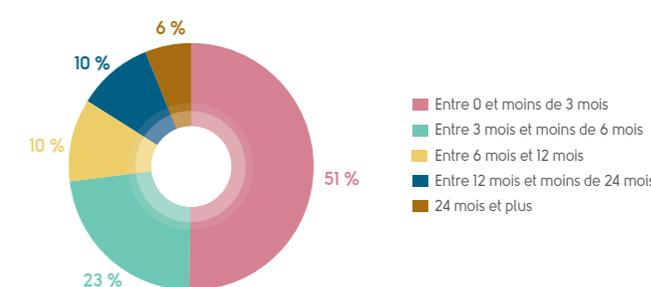


### Profils des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2019

- 25 % de femmes,
- 46 % sont d'origine non agricole,
- 80 % d'entre eux bénéficiaient déjà de la capacité professionnelle agricole au PAI. les 20 % restant entreprennent les démarches nécessaires pour l'acquiescer (formation adulte, Validation des Acquis de l'Expérience, demande de dérogation à la capacité professionnelle).

## L'agrément du PPP signe la poursuite du projet d'installation

Délai entre le RDV PAI et l'agrément du PPP (données 2019)

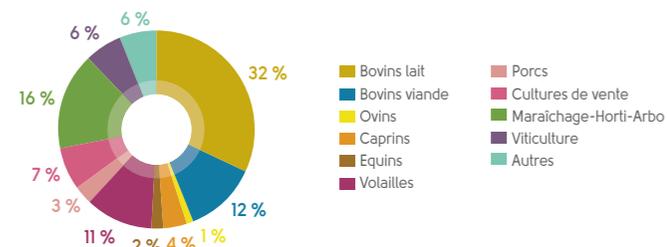


Une majorité des porteurs de projet annonce une volonté de s'installer dans les 18 mois suivant leur passage au PAI. Cette donnée est confirmée par la proportion importante des porteurs de projet bénéficiant de l'agrément de leur PPP dans les 6 mois suivant leur passage au PAI. Le dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter est souvent un accélérateur des démarches de réalisation du PPP (bénéfice de la priorité JA).

## La diversité des projets à l'étape du PPP agréé

- 36 % de ces porteurs de projet annoncent une installation en Agriculture Biologique,
- 40 % en circuits courts,
- 20 % avec une activité de transformation.

Répartition des porteurs de projet 2019 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé



En 2019 à cette étape du PPP agréé, les porteurs de projet en lait et viande bovine représentent 43 % du public concerné, contre 50 % en 2018. On constate en parallèle une augmentation de la part des porteurs de projet en maraîchage-horti-arbo en 2019 (16 %) au stade PPP agréé par rapport à 2018 (9 %). L'augmentation du nombre de projets maraîchage-horti-arbo observée au PAI sur les années 2017-2018 s'exprime aujourd'hui dans les PPP agréés.

La catégorie "autres productions" représente 6 % des projets d'installation à l'étape du PPP agréé en 2019 (soit 45 projets). Cette donnée s'explique notamment par le profil des porteurs de projet, qui présentent au PAI un projet au stade de l'émergence, sans foncier identifié et envisagent souvent une formation avant de concrétiser leur projet.

17 productions différentes sont présentes dans la catégorie "autres productions" à l'étape du PPP agréé en 2019. Les plus nombreux sont les futurs saliciculteurs (15 projets). Les autres productions rencontrées sont : l'élevage canin/félin, l'élevage de gibier, l'apiculture, les plantes à parfum aromatiques et médicinales.

## Réalisations stages 21 heures

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21 heures	13	13	11	7	12	56
Nombre de stagiaires	187	156	120	84	138	685

Le nombre de stagiaires 21 heures est en hausse depuis 2017 (622 stagiaires en 2017), illustrant la dynamique installation aidée que connaissent les Pays de la Loire.

## TEMOIGNAGE

### DU CABINET VETERINAIRE A L'ELEVAGE LAITIER...



Gabriel BONNE, 35 ans, jeune vétérinaire en milieu rural, a franchi le pas de la reconversion professionnelle. En 2017, après mure réflexion, suite à des échanges avec des clients-exploitants agricoles en quête de successeur, Gabriel a décidé de devenir agriculteur. Il a finalement opté pour la reprise d'une ferme laitière d'une soixantaine d'ha produisant 400 000 de lait à 4 km de son domicile. Son

objectif : mettre en place un système herbe, en agriculture biologique, et produire 220 000 L de lait.

Les années de maturation du projet ont été accompagnées de très nombreuses lectures et échanges sur la gestion des prairies et l'élevage en général. Parallèlement, il a pris énormément de temps avec le cédant pour préparer son installation (temps passé sur l'exploitation, participation aux travaux, rencontre des acteurs locaux...) et ainsi parfaire son expérience pratique.

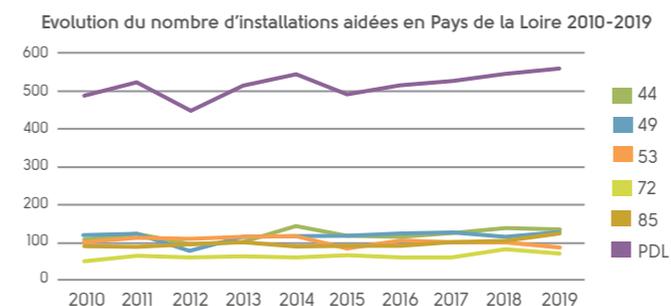
Pour préparer la création de son entreprise, Gabriel a bénéficié du dispositif d'accompagnement à l'installation et a notamment défini son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) lors d'un entretien en juin 2019. Réalisé avec un conseiller projet agriculteur et un conseiller compétence, cet entretien a permis à Gabriel de faire un bilan des connaissances déjà acquises et de planifier, en complément, des formations précises à réaliser, avant et après l'installation. Les besoins retenus portaient principalement sur la connaissance des sols, la productivité des prairies, l'analyse plus poussée de la flore et pour la partie élevage, sur les vêlages groupés, la mono-traité et le croisement des races. Les formations inscrites au PPP, réalisées au sein de différents organismes (Chambre d'agriculture, GAB, CIVAM...) vont l'inciter à réorienter son projet, dans les choix à effectuer (notamment : reprise totale du troupeau et non partielle ; introduction de mélanges céréaliers et non système 100 % herbe, modernisation du système de traite...). A la suite de cette expérience, Gabriel souligne également l'importance de pouvoir se réassurer, d'être à même de bénéficier de références et d'outils d'analyse, afin de mieux cerner les composantes de sa propre exploitation et optimiser ainsi les données de son étude prévisionnelle. Il insiste énormément sur les échanges, les rencontres, le retour d'expériences des autres afin d'éviter les erreurs, surtout dans des systèmes non classiques. Il met en avant les avantages de pouvoir développer son regard critique sans œillères, ni clichés.

Ce choix d'"un métier-passion" est largement partagé familialement. Ce futur agriculteur, en évoquant son caractère non dogmatique, souligne, avec humilité, l'importance de ne jamais se complaire dans le train-train et la routine ; il souhaite vivre le présent avec passion et curiosité, en étant toujours prêt à prévoir et à anticiper le plus possible, et ceci, tout particulièrement, dans ce nouveau métier qu'il a choisi.

## LES INSTALLATIONS AIDÉES

Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé. Le dispositif d'aides s'articule essentiellement autour de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Celle-ci a été harmonisée régionalement depuis 2015 et a fait l'objet d'une forte revalorisation depuis 2017, suite à la suppression des prêts bonifiés (pour mémoire son montant plafond en zone de plaine est de 33 000 €).

## Évolution des installations aidées en Pays de la Loire



555 installations aidées comptabilisées pour 2019 au niveau régional, chiffre en progression constante depuis 2015. Cette hausse concerne plus particulièrement les départements de Maine et Loire et Vendée en 2019. La dynamique observée au niveau de l'activité PAI et PPP pour ces dernières années semble se concrétiser par une augmentation des installations aidées.

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2019	138	124	89	76	128	555
Rappel du nombre d'installations aidées en 2018	136	116	101	81	106	540
Moyenne des installations aidées sur 5 ans (2014-2018)	128	119	102	73	98	521
Moyenne de l'ensemble des installations sur 5 ans (2014-2018)	257	262	188	146	233	1087

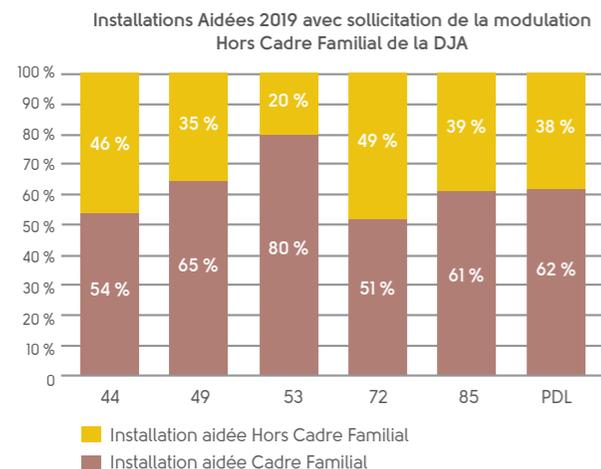
Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus). En 2018, 1109 installations (source MSA) ont été comptabilisées en Pays de la Loire.

## Profil des jeunes installés

		Installations aidées
Âge moyen		28 ans
% de femmes		20 %
Formations	BTSA et +	42 %
	Continue adulte	25 %
% parents non-agriculteurs		36 %

Le profil des jeunes installés reste stable au cours des années tant au niveau de l'âge ou de la formation. Une installation sur cinq est réalisée par une agricultrice. La voie continue pour l'acquisition du diplôme représente près d'un quart des installations aidées. A noter une légère progression des profils dont les parents ne sont pas agriculteurs (32 % en 2018 et 36 % en 2019).

## Les installations avec sollicitation de la modulation HCF



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA "Hors Cadre Familial" est stable pour 2019. A noter que ce pourcentage d'installation "Hors Cadre Familial" est minimisé, car certains candidats ne demandent pas cette modulation devant les difficultés qu'ils rencontrent pour rassembler les pièces justificatives nécessaires.

## Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire

	Individuelles	Gaec	EARL	Autres
2019	32 %	47 %	17 %	4 %
2018	29 %	48 %	19 %	4 %
2017	25 %	56 %	17 %	2 %
2016	23 %	62 %	14 %	1 %

Les formes individuelles progressent encore en 2019 pour atteindre 32 % des exploitations sur lesquelles s'est installé un JA en 2019.

Parmi ces nouveaux installés 2019, 59 % ont fait le choix de s'installer avec au moins un associé.

La majorité des installations en bovins lait est réalisée en association (79 %), de même que pour les bovins viande (59 %). En revanche on observe plus d'installations comme seul chef d'exploitation de la structure pour les productions volailles (65 %), maraîchage-horti-arbo (59 %) et grandes cultures (55 %).

## SAU des exploitations à l'installation

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel (en ha)	53	53
Gaec (en ha)	166	62
EARL (en ha)	83	56

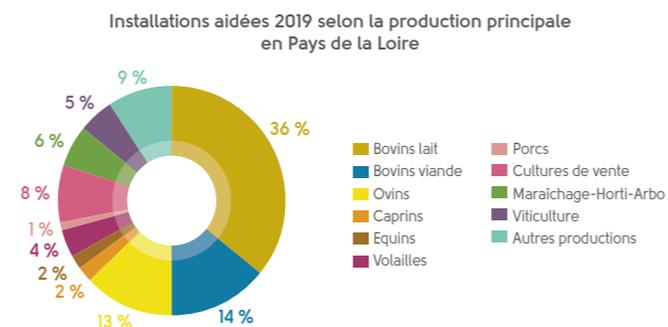
Les surfaces moyennes des exploitations restent stables quelle que soit la forme d'installation, on constate une légère augmentation en EARL.

## Type d'installation aidée

	44	49	53	72	85	PDL
Installation à titre principal	136	121	86	73	126	542
Installation progressive	2	3	3	2	1	11
Installation à titre secondaire	0	0	0	1	1	2

L'installation à titre principal (revenu agricole majoritaire) représente 98 % des installations aidées. L'installation progressive reste une forme peu utilisée même si elle offre la possibilité de conserver un travail extérieur parallèlement au développement de sa structure agricole sur les trois premières années. La part d'installations à titre secondaire est extrêmement faible sur notre région, compte tenu des contraintes réglementaires.

## Production principale des exploitations des nouveaux installés



L'augmentation du nombre d'installations se répercute sur la plupart des filières élevages (bovins lait, viande, volailles et caprins). On constate une légère baisse des installations en maraîchage et viticulture.

## La production bovin lait à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Production laitière moyenne / UTA (en litres)	313 676	312 095	306 664	334 015	335 369	316 612
Production laitière moyenne / exploitation (en litres)	653 444	674 946	653 994	625 915	862 410	686 141

204 installations en production laitière en 2019 ont été réalisées, sur 192 exploitations laitières.

42 nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les 162 autres sont installés en association, majoritairement sur des exploitations comprenant 2 à 3 associés. Les associations familiales (majoritaires ou non) représentent 61 % de ces installations avec associés.

- 70 % de ces nouveaux installés ont des parents agriculteurs,
- 30 % de ces nouveaux installés ont sollicité la modulation HCF.

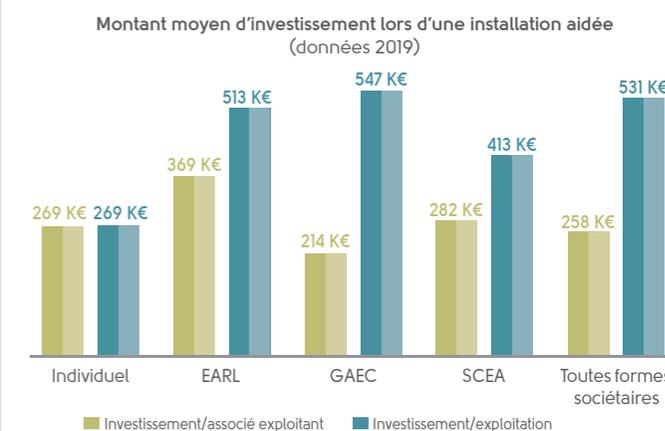
## La production viande bovine à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères FIN de PE / UTAF	54	42	52	45	59	51
Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation	83	78	123	72	126	95

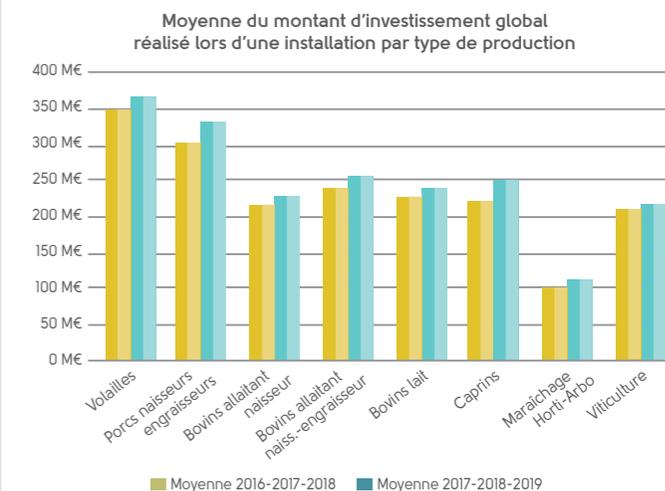
Le troupeau allaitant moyen reste stable. 70 installations ont été réalisées en vaches allaitantes en Pays de la Loire en 2019. Pour 28 % d'entre eux les nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les autres en association. Les associations familiales ou non représentent 50 % de ces installations avec associés,

- 64 % de ces nouveaux installés ont des parents agriculteurs,
- 34 % de ces nouveaux installés ont sollicité la modulation HCF.

## Montant des investissements selon la forme sociétaire



La moyenne du coût de l'installation en 2019 est restée globalement stable par rapport à 2018. Le coût d'installation ramené à l'individu reste moins élevé en GAEC.



Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. En aviculture les projets s'accompagnent en général de construction de nouvel atelier (création ou développement de la production, lié à la demande de la filière). On constate une hausse des coûts d'installation dans les principales productions en Pays de la Loire sur la moyenne triennale.

## Les installations ayant bénéficié de la modulation AB de la DJA

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en agriculture biologique en 2019	61	45	12	18	27	163

29 % des installations aidées en 2019 ont sollicité la modulation AB de la DJA. Cette proportion continue sa progression régionale, avec une tendance marquée pour les départements de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée.

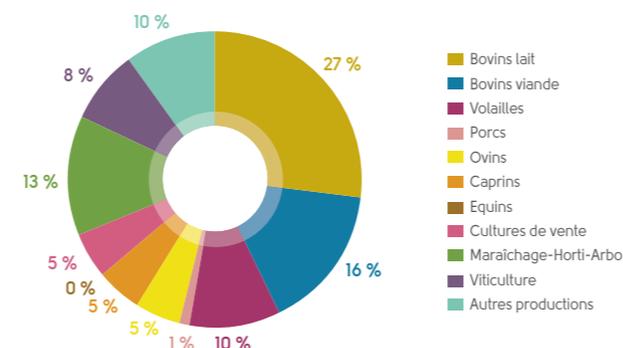
28 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes. L'âge moyen est de 31 ans. 50 % s'installent en bénéficiant de la modulation "hors cadre familial" et 53 % ne sont pas issus du milieu agricole. 34 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir le diplôme de niveau 4. 95 % de ces installations sont réalisées à titre principale. 57 % des projets portent sur une conversion des terres agricoles à l'agriculture biologique. 42 % de ces installations sont réalisées en association.

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



■ Nombre d'installations aidées bio  
 ■ % installations aidées bio

Répartition des installations aidées bio selon la production principale en 2019



Pour l'année 2019, on observe une augmentation des installations en bovins viande et en volaille bio. Les installations en bovins lait restent stables. En revanche on constate une diminution des installations en maraîchage

## L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

2019, 110 femmes se sont installées avec les aides en Pays de la Loire.

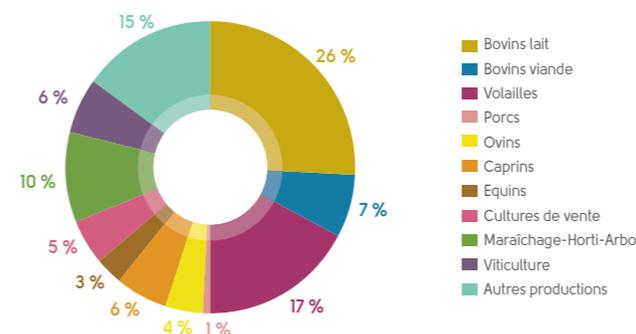
- âge moyen à l'installation : 31 ans
- 35 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTSA ou supérieur,
- 42 % ont suivi une formation continue adulte,
- 50 % n'ont pas de parents agriculteurs.
- 41 % ont sollicité la modulation Hors Cadre familial.

## La forme juridique d'installation pour les femmes reste le GAEC

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2019	29 %	48 %	17 %	5 %

64 % des femmes se sont installées avec au moins 1 associé en 2019.

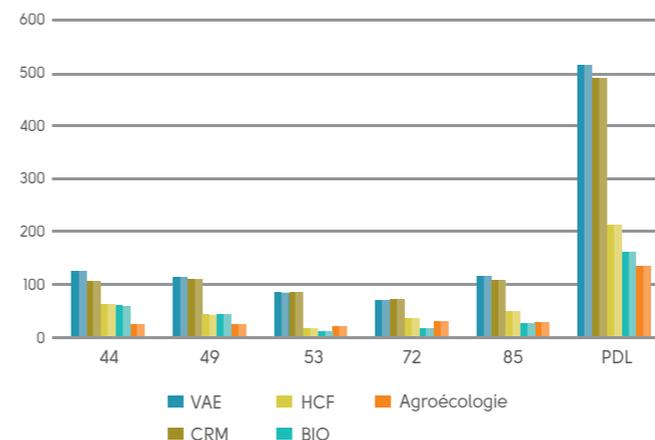
Répartition des installations féminines selon la production principale en 2019



La répartition des productions mise en œuvre par les installations féminines en 2019 reflète la diversité de l'agriculture des Pays de la Loire.

## Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2019

Répartition des modulations demandées par les installés aidés 2019



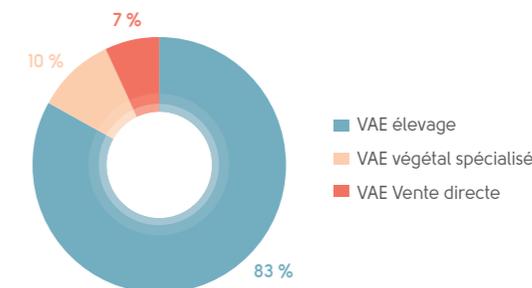
En Pays de la Loire, 515 nouveaux installés 2019 ont bénéficié de la modulation Valeur Ajoutée et Emploi. 490 de la modulation Coût de Reprise et Modernisation élevée. 213 ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial, 163 la modulation Bio et 137 la modulation agroécologie.

## Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2019 ont bénéficié

	44	49	53	72	85	PDL
Montant moyen DJA	27 496 €	27 830 €	26 938 €	28 982 €	26 693 €	27 499 €

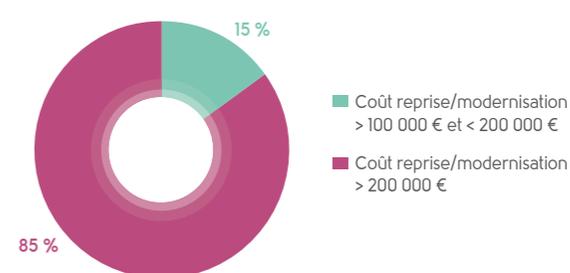
## Détail de la modulation VAE pour les nouveaux installés aidés de 2019

Répartition du nombre d'installations 2019 ayant sollicité la modulation VAE



La modulation VAE élevage est la plus sollicitée en Pays de la Loire, ce qui explique la moindre sollicitation de la VAE vente directe. Les exploitations concernées par la vente en circuits courts bénéficient déjà de la modulation VAE élevage ou végétal spécialisé.

Répartition des installations 2019 ayant sollicité la modulation "Coût de reprise/modernisation important"



La majorité des installés 2019 ayant sollicité la modulation "coût de reprise/modernisation important" présente des montants d'investissements supérieurs à 200 000 €.

## TÉMOIGNAGE - La location-vente, passeport pour une installation réussie



### Raphaël PONCET - 39 ans

Installation suite à deux tiers  
Production et transformation d'escargots

Ingénieur horticole, originaire du Loir et Cher, Raphaël PONCET a repris, à 39 ans, la suite d'Anne et Eric OBLIN sur la commune de Cornillé-les-Caves (49).

Depuis 2019, Il élève et cuisine environ 300 000 escargots "gros gris" en parcs plein air enherbés. Il nourrit les escargots de végétaux cultivés sur place et de céréales en complément. Il les cuisine selon des recettes traditionnelles en n'utilisant que des produits frais : ail, échalote, persil, beurre....

En s'installant, Raphaël souhaitait redonner du sens à son travail en menant "sa propre barque" sur un métier polyvalent demandant de multiples compétences. Son expérience professionnelle antérieure au sein d'une société horticole l'a aidé à mieux appréhender le fonctionnement d'une entreprise de production et de ses différents acteurs. Son niveau de formation a aussi facilité l'adaptation à un métier nouveau bien qu'il ait pu observer certaines similitudes.

« Je souhaitais m'installer sur une petite structure avec un marché de niche, alors pourquoi pas en escargots, puisque l'exploitation était proche de chez moi ! ».

Le rapprochement avec M. et Mme OBLIN a été fait simplement. Ces derniers ayant entamé des démarches concernant leur transmission future étaient déjà en relation avec la Chambre d'agriculture : des contacts ont ainsi été établis.

Deux ans avant l'installation, M. et Mme OBLIN ont été **entièrement transparents** sur leur comptabilité, dès leurs premières rencontres. L'exploitation a été estimée sur la base d'une valeur économique comparée avec une estimation patrimoniale, la valeur était cohérente.

Les cédants proposent rapidement une location-vente pour faciliter l'installation. Ils louent l'outil pendant les deux ou trois premières années d'installation ; ce qui facilite la transition financière pour Raphaël. Les loyers versés viendront en déduction du montant de reprise.

Raphaël bénéficie d'un stage de parrainage sur l'exploitation avant de s'engager : « Cette période m'a permis de prendre conscience du métier et de connaître les cédants d'autant que nous allions continuer à nous entraider, Madame OBLIN conservant une petite partie de l'élevage jusqu'à son départ à la retraite. Le stage m'a permis de conforter mes choix avant de m'engager ! ».

### Les cédants ont à cœur que le projet réussisse !

Au-delà des modalités financières, l'accompagnement et la formation par les cédants ont été primordiaux, y compris au démarrage de la reprise de l'activité pendant la préparation des fêtes de fin d'année.

### Un démarrage d'activité positif :

Les produits sont de qualité et se vendent bien. Les volumes vendus sont en accord avec les prévisions. Raphaël apprécie le contact direct avec les clients notamment sur les marchés. Son objectif est de renforcer l'exploitation pour maintenir la rentabilité de l'activité réalisée par les deux cédants.

## TÉMOIGNAGE - L'installation, une affaire de famille au GAEC de la Petite Reine !



Sébastien 31 ans et Nicolas HEURBIZE 29 ans, installés en 2014  
François 28 ans, installé en 2015  
Julien 28 ans, installé en 2017  
Pierre 24 ans, installé en 2020  
Marie-France HEURBIZE 54 ans, rejoint le GAEC en 2020 en remplacement de Franck son mari aujourd'hui conjoint collaborateur.

Description de l'exploitation  
Exploitation polyculture - élevage à Averton (53)  
SAU : 241 ha dont 60 ha de cultures  
Lait : 1 178 000 L livrés chez BEL  
Engr. de Porcs et de génisses de viande

Franck et Marie-France se sont installés en 1990, aujourd'hui c'est au tour de leur 5<sup>e</sup> fils de revenir sur l'exploitation familiale. « Notre souhait, depuis très longtemps a toujours été de s'installer et de travailler ensemble. Nous n'avions jamais imaginé un autre scénario ! », explique les 5 jeunes installés.

### Des installations réfléchies

A chaque installation, les projets de chacun ont été mûrement réfléchis avec l'ensemble des associés avec un seul objectif : optimiser les outils en place tant au niveau organisation de travail qu'économiquement. Sébastien, Nicolas, François, Julien et Pierre ont pu bénéficier lors de leur installation, de la Dotation Jeune Agriculteur. « L'accompagnement de professionnels reste indispensable pendant une installation. Le parcours à l'installation PPP – les formations installations proposées, nous permettent de prendre du recul sur notre projet et de vraiment poser les chiffres économiques. Concrètement, nous réalisons notre étude nous-même lors de ces formations installation ! », explique Pierre fraîchement installé.

### Une organisation de travail bien pensée

Le travail a été au centre de chacun des projets avec la réalisation d'un bilan "organisation du travail" pour conforter les associés dans leur choix organisationnel. « Sébastien et François sont responsables du troupeau laitier, Julien de l'atelier porc, Pierre

de la reproduction et des génisses, Nicolas responsable culture et moi-même à la gestion administrative du GAEC ! », ajoute Marie-France HEURBIZE. Franck intervient en support sur l'ensemble des ateliers. Cette organisation millimétrée permet aux associés de se prendre 3 semaines de congés par an, d'être d'astreinte un week-end sur deux.

« Notre association en GAEC nous permet d'avoir des vacances, d'avoir des activités – loisirs et de prendre des responsabilités à l'extérieur ! », ajoute Sébastien, déjà engagé dans l'association de producteurs.

### Une histoire de vélos...

Franck, passionné de vélo, a "baptisé" sa société "GAEC de la Petite Reine" à sa création, autre nom de la bicyclette française pour les passionnés. Dès qu'ils le peuvent, le papa et ses fils participent à la randonnée mythique Paris - Brest - Paris, 1 219 km à parcourir. « Notre organisation en société nous permet de participer à cette randonnée, c'est une vraie chance ! », ajoute Franck le papa.

### Et après...

Marine 18 ans, prépare son entrée en licence de comptabilité agricole, droit rural avant de revenir sur l'exploitation. Comme ses frères, elle souhaite acquérir des compétences avant de revenir au sein de la société. Quant à Clément, âgé de 12 ans, il souhaite lui suivre la même voie...



## Chambres d'agriculture Pays de la Loire

### Pôles Installation - Transmission

- ▶ ANGERS  
Tél. 02 41 96 77 51
- ▶ LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 02 51 36 82 40
- ▶ LAVAL  
Tél. 02 43 67 37 13
- ▶ LE MANS  
Tél. 02 43 29 24 55
- ▶ NANTES  
Tél. 02 53 46 60 06

*Pour toute information complémentaire :  
Coordination régionale - 02 41 96 75 53*

*Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :*

